

Fiche Technique

Navycol PS

COLLE

DESCRIPTION

NAVYCOL PS est une colle monocomposant à base de polymères silylés réticulant au contact de l'humidité de l'air ou des supports, sans isocyanates ni silicones.

Ses classements EC 1PLUS-R selon l'EMICODE et A+ selon le décret n° 2011-321 garantissent une très faible émission de COV.

NAVYCOL PS bénéficie d'un rapport d'évaluation d'aptitude du FCBA pour le collage de parquet selon la norme B 54-008 collé selon la norme NF P 63-202 (DTU 51.2) : n° FCBA.IBC.342.371-ChD/SM-N°2012.099.356 (chêne massif jusqu'à 20 x 200 mm)

DOMAINES D'APPLICATIONS

NAVYCOL PS a été conçue pour le collage en plein de tous types de parquets massifs même de grandes dimensions (jusqu'à 20 x 200 mm), ou contrecollés. Pour les parquets massifs de grande dimensions, lames longues, larges et épaisses, une attention toute particulière devra être apportée lors de la mise en oeuvre. Pour la pérennité de l'ouvrage, il conviendra de s'assurer du bon contact entre la colle et le parquet donc de mettre une quantité de colle plus importante et de prévoir l'application d'une charge sur les zones concernées jusqu'à polymérisation complète de la colle.

NAVYCOL PS présente une excellente adhérence sans primaire sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que bois, CTBH, CTBX, chape en béton ou en anhydrite, peinture adhérente, carrelage, terre cuite. Elle est également compatible sur plaque de sol chape sèche. (privilégier le petit massif (≤90mm) ou le contrecollé, en raison du caractère peu cohésif de ce support.) Son application est aisée et elle n'est pas agressive pour les vernis.

NAVYCOL PS reste souple après polymérisation; elle améliore donc le confort acoustique des parquets. Du fait de son excellente résistance à l'humidité et à la chaleur, cette colle est parfaitement adaptée pour la pose de parquets dans des environnements difficiles (sols chauffants, salles de bain, etc.) Pour les sols chauffants, le collage en pleine surface est obligatoire.

NAVYCOL PS est appropriée en ce cas pour les parquets massifs jusqu'à 20 mm d'épaisseur et 200 mm de largeur (avec un tuilage maximum de 0,24 mm) ainsi que pour tout parquet contrecollé. Pour la mise en oeuvre de parquets massifs BRUTS de très grande largeur (> 140 mm), il est nécessaire de mettre des poids (environ 30 kg tous les 4 m²) pour assurer un contact parfait entre le parquet et le support jusqu'à la prise complète de la colle (48 h à 20 °C).

NAVYCOL PS est apte à être mise en oeuvre avec les systèmes de climatisation réversible (planchers chauffants et refroidissants) sous la réserve de la garantie du fabricant de parquet.

NAVYCOL PS est compatible pour le collage de la sous couche liège. (collage support / sous-couche et collage sous couche / parquet)







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques physiques avant réticulation sont les suivantes:

Aspect Pâte thixotrope beige soleil

Densité à 20°C $1,72 \pm 0,05$ Température d'application 1 5 à 35 °C

Temps de formation de peau

à 23 °C et 50 % HR 50 à 80 min*

Vitesse de réticulation

à 23 °C et 50 % HR > 2 mm/24 h

Dureté Shore A finale Env. 55

Résistance à la température -40 °C à +90 °C

Résistance aux acides

et bases diluées Moyenne

Données spécifiques Temps ouvert limite à 23 °C

et 50 % HR: 40 min*

Résistance à l'eau : excellente

*ce temps diminue quand la température et l'humidité relative augmentent. Il est donc impératif de s'assurer que le temps ouvert n'est pas excessif. Sinon il pourrait en résulter des collages défectueux.

DESIGN PARQUET

P.A. de Torcé Est / Montigné / 35370 Torcé / FRANCE Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67 E-mail France : commercial@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.

Date de mise à jour : Décembre 2020.

FICHE TECHNIQUE - NAVYCOL PS

MODE D'EMPLOI

Pour la préparation des supports et la mise en oeuvre, se référer au DTU 51.2 (norme NFP 63-202)

Préparation des supports :

Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse ou de poussière

Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou des infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.

Ne pas travailler au-dessous de 15 °C ni à une humidité relative supérieure à 65 °C.

Si nécessaire, chauffer et ventiler la pièce.

Le défaut de planéité toléré est de 5 mm au maximum sous la règle de 2 m.

L'humidité des parquets doit être comprise entre 7 et 11 %

L'humidité relative du support doit être au maximum de 3 % pour une chape en béton et de 0,5 % pour une chape en anhydrite.

Sur chape anhydrite, le ponçage est obligatoire (se renseigner auprès du chapiste et du fabricant de parquet pour la validation du procédé).

Sur sols chauffants, le chauffage aura dû fonctionner 2 à 3 semaines et être arrêté 48 h avant la pose. Ensuite, il faudra attendre un minimum de 7 jours avant de le remettre en marche progressivement.

Sur supports difficiles (nous contacter) appliquer au rouleau le primaire d'adhérence avant la pose directe du parquet ou avant la réalisation d'un ragréage de sol P3.

MISE EN OEUVRE

Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée. Poser le parquet sur le lit de colle encore humide, exercer un marouflage suffisant pour assurer un contact parfait. Respecter un jeu de dilatation de 10 à 20 mm tout autour de la pièce.

L'ouverture à la marche est de 24 heures.

Attendre au moins 48 heures (pour une température de 20 à 23 $^{\circ}$ C et une humidité de 50 %) avant ponçage du parquet.

Sous-couches en liège ou fibrées :

La pose d'une sous-couche se fait avec NAVYCOL PS.

Pour accélérer la polymérisation de la colle, il convient d'humidifier le film de colle au moyen d'un pulvérisateur à eau (env. $20~g/m^2$).

Attendre le durcissement de la colle avant de poser le parquet comme indiqué cidessus.

NETTOYAGE:

Nettoyer les outils avec solvant adéquat avant polymérisation de la colle.

Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

CONSOMMATION:

1.2 Kg/m²

STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine entre 5 et 25 °C»

CONDITIONNEMENT

Saches de 6 kg en aluminium revêtu intérieurement de polyéthylène : une unité par carton, 3 unités par seau de 18 kg

HYGIENE ET SECURITE

Classé non dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en oeuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en oeuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.

DESIGN PARQUET

P.A. de Torcé Est / Montigné / 35370 Torcé / FRANCE Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67 E-mail France : commercial@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.

Valable à partir de : Décembre 2021.